



Décision
concernant la qualification des jeux automatiques El Duende de la Suerte, Halloween IV, Trevo da Sorte, Pantanal III, Halloween III, Extra Poker 2, Nitroball, Bang-Bang, Desert Gold 2 et Era do Gelo

Ce texte a été anonymisé pour des raisons de protection des données à l'échéance du délai visé par l'art. 44 de l'ordonnance du 7 octobre 2015 sur les publications officielles (RS 170.512.1).

9 mai 2017

Commission fédérale des maisons de jeu

